



Association Scolaire Intercommunale Orbe & Région

Comité de direction

p.a. Administration communale

Au Conseil intercommunal

Rue du Collège 14

1372 Bavois

tél. 024/441.46.43 - fax 024/441.46.42

e-mail : greffe@bavois.ch

Bavois, le 11 mars 2021

Préavis no 33/21 : Rapport de gestion 2020

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

1. Dispositions légales

Selon le règlement du Conseil intercommunal du 23 novembre 2018 de l'Association Scolaire Intercommunale Orbe et Région, chaque année, le Comité de direction soumet au Conseil un rapport sur sa gestion avant le 31 mai (art. 70).

La commission de gestion est chargée d'examiner la gestion du Comité (art. 32). Elle vérifie que les dispositions légales, statutaires et réglementaires aient été observées. Elle contrôle notamment la tenue des documents officiels et des archives de l'Association, ainsi que les écritures du Comité, l'entretien des biens de l'Association et le bon fonctionnement de ses installations, le fonctionnement de l'administration et l'exécution des décisions du Conseil.

Dans les délais, la commission de gestion présente au Conseil un rapport sur la gestion qui peut contenir, dans ses conclusions, des observations et des vœux. Ce rapport est communiqué aux membres du Conseil 10 jours au moins avant la séance (art. 73).

2. But du préavis

Le présent préavis demande au Conseil intercommunal d'approuver la gestion du Comité de direction durant l'année 2020.

3. Rapport sur la gestion de l'année 2020

Le rapport du Comité de direction sur la gestion de l'année 2020 figure en annexe au présent préavis. Il n'appelle pas de commentaire particulier supplémentaire.

4. Conclusions

En conclusion, le Comité de direction de l'ASIOR invite le Conseil intercommunal à prendre les décisions suivantes :

Le Conseil Intercommunal,

- vu le préavis no 33/21 concernant la gestion de l'année 2020 ;
- ouï le rapport de la commission de gestion ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

DECIDE :

1. d'approuver la gestion du Comité de direction pour l'année 2020.
2. de décharger la commission de gestion de son mandat.

Au nom du Comité de direction

La Présidente



Valérie Cottens

La Secrétaire



Carole Pose

Annexe : Rapport de gestion

Délégués du Comité de direction : Mme Valérie Cottens et M. Gérard Conod